



**Communiqué de presse**

Mercredi 6 novembre 2019

# **La Ville de Paris reçoit un prix pour la qualité de la nourriture servie dans les crèches**

**La Ville de Paris a été distinguée aujourd'hui par l'association Un plus Bio qui lui a remis le prix des Victoires des Cantines Rebelles dans la catégorie Très grande ville.**

Depuis leur création en 2016, les Victoires des Cantines Rebelles ont récompensé une trentaine de lauréats pour leur démarche innovante et durable. Cette manifestation nationale organisée à l'Hôtel de Ville permet de distinguer les collectivités locales, les structures et les personnes engagées dans le bio, le local, la cuisine vivante et l'environnement via les assiettes de la restauration collective.

Aujourd'hui, la Ville de Paris s'est vue remettre une Victoire des Cantines Rebelles pour la qualité de la nourriture servie dans les crèches parisiennes, qui se caractérise par plus de 75% d'alimentation bio servie chaque jour dont 100% de lait bio.

**Ouvertes à tous y compris aux collectifs citoyens, les Victoires des cantines rebelles ont aujourd'hui désigné leurs lauréats :**

Catégorie Établissements : Collège Jean Rostand – 38% de bio, premier collège du Gard labellisé « En Cuisine ».

Catégorie Intercommunale : Communauté de communes Royan Vercors – Politique alimentaire portée collectivement par plusieurs communes et le pôle social.

Catégorie Association : ACENA Vercors – Groupements de commandes afin de relocaliser les achats et sortir les produits ultra transformés des marchés publics.

Catégorie Département : Gers – Premier département bio de France avec la mise en place d'un programme alimentaire ambitieux dans les collèges avec 26% de bio dont la moitié de local.

Catégorie Petites communes : Dolus d'Oléron – Une commune en transition avec 50% de bio dont un tiers en local.

Catégorie Communes moyennes : Miramas – Forte implication des équipes d'éducation avec 35% de bio ainsi que des jardins partagés.

Catégorie Grandes Villes : Lauréats ex æquo Dijon et Fontenay-sous-Bois – Dijon est passé de 10 à plus de 35% de bio sans surcout pour les familles ni la collectivité grâce à - 40% de gaspillage. Fontenay-sous-Bois est aujourd'hui à 45% de bio.

Prix du Jury catégorie Courage politique : Langouet – Première commune à avoir pris un arrêté anti pesticides.

Catégorie Très grandes villes : Paris - Plus de 75% d'alimentation bio dans les crèches, dont 100% de lait bio.

Contact presse : Camille Pavlovic - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)